

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Agents de stérilisation Question écrite n° 25307

Texte de la question

M. Jean-Paul Lecoq attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des agents de stérilisation en milieu hospitalier. Au sein de sa circonscription, tous les agents d'un hôpital privé sont actuellement en grève pour revendiquer une meilleure reconnaissance de leur profession. Cette demande porte sur une revalorisation salariale au-delà de la négociation annuelle obligatoire de 2,3 % soit moins de 30 euros. Si leur direction a pu les rencontrer afin d'échanger sur leurs requêtes, les négociations ne semblent pas avoir abouti à ce jour. Ces professionnels travaillent avec passion et bienveillance pour le bien-être et la santé des patients. Or ils regrettent un manque de considération, et des pressions liées à l'exercice légitime de leur droit de grève. Il attire donc son attention sur la nécessité de revaloriser les salaires afin de valoriser les spécificités et les difficultés de ce métier trop souvent oublié.

Données clés

Auteur: M. Jean-Paul Lecoq

Circonscription: Seine-Maritime (8e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 25307 Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : <u>Solidarités et santé</u> Ministère attributaire : <u>Solidarités et santé</u>

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 mars 2020

Question publiée au JO le : <u>17 décembre 2019</u>, page 10890 Question retirée le : 13 avril 2021 (Retrait à l'initiative de l'auteur)